

Mandat de la direction scientifique adjointe – Recherche clinique

La direction scientifique adjointe - recherche clinique (DSA-RC) a pour rôle principal d'identifier des mécanismes qui favorisent le développement de la recherche clinique au CRIUGM suivant les orientations définies dans le plan stratégique du CRIUGM et suivant les recommandations du comité stratégique.

La DSA-RC agit principalement au niveau stratégique en développant des liens avec les partenaires clés. Les niveaux tactique et opérationnel sont principalement sous la responsabilité de la direction administrative et l'agente senior – recherche clinique.

Le mandat comporte deux niveaux :

1. Niveau CRIUGM et IUGM

- Siéger sur le comité exécutif et sur le comité stratégique du CRIUGM.
- Participer au recrutement de cliniciens chercheurs avec la direction scientifique.
- Présider le Comité aviseur pour la recherche clinique ([CAREC](#))
- Veiller au bon déroulement du programme CAREC pour le financement de projets de recherche clinique.
- Assurer la liaison avec l'Unité de recherche clinique ([URC](#)) et soutenir les initiatives visant le développement de la capacité de faire des ECR et des études de cohortes.
- Encourager les maillages entre les cliniciens et chercheurs ; agir comme facilitateur pour les chercheurs du CRIUGM qui veulent mener des projets de recherche clinique et pour les cliniciens qui souhaitent faire, ou participer à, des projets de recherche.
- Mobiliser les chercheurs et cliniciens-chercheurs, directions cliniques, gestionnaires et le bureau d'évaluation des projets de recherche du CCSMTL, pour développer des procédures et des outils pertinents pour soutenir la recherche clinique.
- Soutenir les initiatives de mobilisation des connaissances issues de la recherche clinique en collaboration avec la Direction scientifique adjointe – Partenariat et mobilisation des connaissances.
- Au besoin, assister la direction scientifique avec un grand projet, p.ex. renouvellement de centre, mi-mandat, retraite scientifique.

2. Niveau CCSMTL

- Promouvoir une culture de collaboration et d'ouverture entre chercheurs, cliniciens, les directions cliniques (SAPA et autres), et la Direction enseignement universitaire et recherche (DEUR).
- Représenter le CRIUGM auprès des instances cliniques pertinentes [Département de gériatrie ; comité de coordination de la Mission universitaire sur la gériatrie et le vieillissement (MUGV), etc.].
- Collaborer avec cheffe de service de la MUGV pour :
 - Identifier des opportunités de mobilisation et de partage des connaissances scientifiques et cliniques découlant des travaux des chercheurs et chercheurs-cliniciens du CRIUGM ;
 - Encourager la mobilisation des chercheurs en réponse aux appels à projets du MSSS, du MEIE ou d'organismes subventionnaires ;
 - Soutenir les opportunités de positionnement de l'IUGM et du CRIUGM auprès du MSSS.
- Orienter les chercheurs et les différents partenaires en fonction des besoins et des priorités pour promouvoir :
 - La réalisation des projets de recherche clinique dans les différents milieux du CCSMTL, au-delà de l'IUGM ;
 - Le transfert de connaissances issues de la recherche, en particulier dans le réseau de la santé.

La personne assumant ce rôle est nommée par la direction scientifique pour une période de 3 ans renouvelable.